

2. A la fin du sermon, exposition du T. S. Sacrement avec le plus de solennité possible.

3. Avant le chant du *Tantum ergo*, le célébrant récitera la prière proposée par Pie X.

4. Enfin, chant du *Tantum ergo*, Bénédiction et prières ordinaires.

Le 3ème jour, dimanche dans l'octave de la fête du Très Saint Sacrement, dans la matinée, à la messe basse de paroisse, il y aura un sermon sur l'Évangile de ce dimanche, dont le sujet est parfaitement adapté à la circonstance, et communion aussi générale que possible du peuple.

Après la grand messe, qui sera célébrée devant le T. S. Sacrement exposé, il y aura la procession solennelle, comme d'habitude, si le temps le permet. Le sermon, durant cette messe, devra aussi traiter de la piété et dévotion au Très Saint Sacrement.

Le soir, les exercices se feront comme les jours précédents, et de plus, après la prière : *O très doux Jésus* etc. et avant le chant du *Tantum ergo* on chantera solennellement le *Te Deum*.

Dans les autres églises du diocèse, où il n'y a qu'un seul prêtre, on se contentera des exercices du dimanche et on se conformera, autant qu'il sera possible, à ce qui a été prescrit pour ce jour.

Il y a de nombreuses et précieuses indulgences attachées aux exercices de ce *Triduum*.

#### ASSOCIATION DE L'ADORATION PERPETUELLE DU TRÈS SAINT SACREMENT.

Nous avons mentionné les *Sociétés d'Autel* qui existent en certaines paroisses ; Nous désirons vivement que les membres de ces *Sociétés d'Autel* s'enrôlent dans la pieuse Association de l'Adoration perpétuelle, qui précise justement le sens du concours que ces pieuses personnes nous fournissent ; car en pourvoyant à la décence et à l'ornementation de l'autel, c'est surtout à celui qui réside sur l'autel, c'est surtout au Très Saint Sacrement que s'adresse leur dévotion.

Cette pieuse association, sans leur imposer pour ainsi dire aucune obligation autre que celle qu'elles ont déjà assumées, leur procurera un véritable trésor spirituel, en leur permettant de gagner les nombreuses indulgences qui sont attachées à leurs diverses œuvres de zèle.

Le but de cette association est 1. de faire connaître, aimer et adorer perpétuellement J.-C. au Très Saint Sacrement de l'autel ;

2. de réparer les outrages qui lui sont fait dans l'auguste Sacrement ;

3. d'aider les paroisses pauvres dont les églises sont dépourvues des objets nécessaires au culte divin, dans les pays mêmes où l'œuvre est établie, et dans les pays de mission.